



Ville d'Antibes Juan les Pins

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du vendredi 29 mai 2009**

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE**  
**POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

00-3	PALAIS DES CONGRES – PARC DE STATIONNEMENT – DECLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU SITE DEDIE AU PALAIS DES CONGRES
00-4	PALAIS DES CONGRES – AMENAGEMENT DU SITE DANS LE CADRE D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF – AUTORISATION DE SIGNATURE
00-5	PALAIS DES CONGRES – MISSION DE PROGRAMMISTE – AVENANT N°1 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le feuillet « Palais des Congrès » continue aujourd'hui, il a déjà connu une trentaine de délibérations en 8 ans et beaucoup de modes de gestions différents : régie, Délégation de Service Public et maintenant Bail Emphytéotique administratif de 50 ans ...

A ce sujet, la gestion de ce type de structure, nous n'avons à ce jour pas d'a priori sauf peut-être la durée de 50 ans qui nous paraît importante?

Par contre, nous regrettons le dogmatisme de la concurrence acharnée dont vous faites preuve en installant plus de 7 500 m<sup>2</sup> de zone commerciale.

En lisant les documents, le Palais des Congrès apparaît comme un alibi à la construction d'un centre commerciale.

Et quand bien même, il aurait été judicieux de mener ce projet dans le cadre du FISAC de Juan-les-Pins

Nous regrettons la volonté de ce projet d'attirer les lieux de vie et l'activité simplement autour de la Pinède et mettre encore plus en difficulté les commerces des autres quartiers de Juan.

Cette volonté de construire un tel déséquilibre entre les quartiers de Juan avec une zone d'activités intenses avec une large place pour l'activité saisonnière et l'économie du luxe et des cités dortoirs avec des commerces de proximité en difficulté ne correspond pas à notre idée d'aménagement d'une ville.

Au sujet des caractéristiques environnementales, bien peu de précisions ... quelques panneaux solaires et du matériel d'éclairage basse consommation ...OK mais aucune précision sur la superficie de panneaux et la production souhaitée, aucune précision sur la gestion de l'eau et des déchets de ce bâtiment qui sont indispensables dans les bâtiments HQE. Ne soyons pas moins exigeant pour une zone commerciale et un palais des congrès au sujet du respect de l'environnement que pour un autre type de bâtiment public !

Et pour conclure une toute dernière remarque, nous sommes très étonnés de ne pas avoir vu une quelconque étude de marché au sujet de la pertinence d'une telle structure de cette capacité à cet endroit et en ce moment.

Bien est-ce la fin du feuillet aujourd'hui ? Pas sûr ..... Par contre seule certitude, la salle de Congrès ne sera pas prête pour les prochaines journées parlementaires de l'UMP, ni pour le prochain congrès du PCF !